



Municipalité de Chénéville

Chénéville, le 8 février 2017

Citoyens de Chénéville
desservis par le réseau d'aqueduc

OBJET : Mandat à la Firme Aquatech inc. pour gestion de l'aqueduc

Madame, Monsieur,

Par la présente, je vous confirme que la firme Aquatech inc. est mandatée par la municipalité de Chénéville pour prélever des échantillons d'eau sur le réseau d'aqueduc aux fins d'analyse de la qualité. En effet, afin de s'assurer que l'eau de l'aqueduc répond aux normes dictées par le *Règlement sur la qualité de l'eau potable* du gouvernement du Québec, plusieurs échantillons sont envoyés au laboratoire chaque mois. Ces échantillons doivent provenir de différents endroits dans le réseau et sont pris, lorsque c'est possible, dans des commerces se situant à ces endroits. Il s'avère par contre que des tests doivent aussi être effectués à partir d'eau provenant de résidences privées.

C'est ce qui nous amène à demander votre collaboration. La prise d'échantillons prend, tout au plus, trente minutes. Un employé désigné par Aquatech inc. se présentera chez vous, avec un insigne validant son identité, pour prendre un prélèvement d'eau. Nous vous remercions à l'avance de le laisser entrer et de lui donner accès afin qu'il puisse faire son travail, soit nous assurer, à tous les Chénévillois et Chénévilloises, une eau potable de qualité.

N'hésitez pas à communiquer avec madame Krystelle Dagenais, coordonnatrice de la voirie et de l'aqueduc, au (819) 428-3583 poste 1204 pour toutes questions ou commentaires.

Vous remerciant à l'avance de votre collaboration, je vous prie d'agréer, madame, monsieur, mes salutations distinguées.

Gilles Tremblay
Maire de Chénéville